



Union
Africaine



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

**Forum régional sur le commerce pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique
centrale :**
**« La ZLECA en marche : Approfondir l'intégration africaine pour un continent
prospère »**

Note conceptuelle

Coorganisateur :

- **Commission économique pour l'Afrique (CEA),**
- **Gouvernement sénégalais,**
- **Commission de l'Union africaine (CUA) et**
- **Union européenne (UE)**

Partenaires :

- **Chambre de commerce de Dakar**
- **CEDEAO**
- **CEEAC**
- **Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique**
- **Centre du commerce international**

Dates : 24 et 25 juin 2019

Lieu : King Fahd Palace, Dakar, Sénégal



1. Résumé

Le 21 mars 2018, 44 États membres de l'Union africaine ont signé l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) à Kigali, au Rwanda. Depuis lors, huit autres États membres ont également signé l'Accord et vingt-trois l'ont ratifié, dont vingt-deux ont déjà déposé leurs instruments de ratification. La ZLECA entrera donc en vigueur le 30 mai 2019, un mois après le dépôt du 22^e instrument de ratification. Elle devrait procurer toute une série d'avantages en termes de développement socioéconomique en favorisant la création d'échanges, la transformation structurelle, l'emploi productif et la réduction de la pauvreté. Or, pour que ces avantages puissent devenir réalité ; il faudra une ratification rapide par tous et une mise en œuvre effective de l'Accord, ainsi qu'un éventail de politiques de soutien visant à supprimer d'autres obstacles au commerce, à l'investissement et à l'industrialisation. Aussi est-il urgent de mettre à profit la dynamique politique actuelle pour appuyer la ratification et la mise en œuvre rapides de l'Accord.

2. Contexte

Dans le but de plaider en faveur de la ratification et de la mise en œuvre de l'Accord, la CEA a, en collaboration avec la Fondation Rockefeller, le Gouvernement nigérian et la Commission de l'Union africaine, organisé, les 2 et 3 novembre 2018 à Lagos, au Nigéria, le Forum pour le commerce en Afrique sur le thème « La ratification et la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA changeront la donne pour les économies africaines ». Ce Forum a réuni des ministres, des décideurs, des représentants du secteur privé, de la société civile, des milieux universitaires et d'organisations internationales, ainsi que d'autres intervenants influents de tout le continent afin de discuter des mesures à prendre pour faire en sorte que l'Accord se concrétise et contribue réellement au développement socioéconomique de l'Afrique.

Le Forum s'est avéré un franc succès et a préparé le terrain pour faire avancer le processus de la ZLECA. Depuis le Forum de Lagos, d'autres pays ont ratifié l'Accord et plusieurs autres ont engagé des processus nationaux avec l'intention de le faire avant le Sommet de l'Union africaine prévu à Niamey en juillet 2019, qui lancera officiellement la Zone de libre-échange. Les principaux messages qui se sont dégagés du Forum sont les suivants :

- S'il incombe aux gouvernements de mettre en place un environnement propice aux affaires et au commerce, le secteur privé est le principal moteur de l'économie et de la ZLECA.
- Des interventions complémentaires destinées à combler les lacunes en matière d'infrastructure, de financement, de facilitation du commerce et d'autres obstacles seront essentielles pour que la ZLECA garantisse des acquis sur toute la ligne.
- En mettant en œuvre l'Accord, il ne faut pas oublier les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME), les femmes commerçantes et les commerçants transfrontaliers informels, qui constituent une grande majorité.
- Il faudrait envisager d'inclure les règles relatives à l'économie numérique dans la deuxième phase des négociations sur la ZLECA afin de maximiser les avantages résultant de l'Accord.
- Les partenaires de développement ont un rôle clé à jouer dans la compréhension et la mise en œuvre effective de l'Accord.
- Pour une mise en œuvre réussie de l'Accord, il sera impératif que les États parties tirent des leçons des échecs et des succès des communautés économiques régionales (CER) d'Afrique.

L'un des principaux résultats du Forum a été la décision de la CEA d'organiser au moins deux autres forums sur le commerce en Afrique dans différentes sous-régions en 2019.



3. Forum régional sur le commerce

Dans ce contexte, le CEA a décidé de co-organiser, en juin 2019, un forum régional sur le commerce destiné aux États membres de la CEDEAO et de la CEEAC (en mettant l'accent sur les francophones). Au Forum de Lagos, les communautés économiques régionales d'Afrique, en particulier la CEDEAO, ont fait l'objet de nombreux débats. Il a été souligné que les États membres devaient apprendre de leurs échecs, tirer parti de leurs réussites, et mieux comprendre pourquoi certains éléments des accords relatifs aux CER ne fonctionnaient pas. Le Forum prévu en juin, sur le thème « **La ZLECA en marche : Approfondir l'intégration africaine pour un continent prospère** », offrira une tribune pour débattre de ces questions en mettant l'accent sur la région de la CEDEAO et de la CEEAC, et pour déterminer comment les CER pourront servir de pièces maîtresses de la ZLECA. Le Forum sera organisé conjointement avec l'Union européenne et la Commission de l'Union africaine et se tiendra à Dakar. Cela garantira une couverture adéquate des pays francophones.

3.1. Format

Le Forum comprendra des séances plénières, des tables rondes et des ateliers organisés autour des thèmes suivants :

Séances plénières :

- La ZLECA est une initiative endogène qui vise à favoriser l'intégration et à stimuler la compétitivité industrielle et la création d'emplois en Afrique
- Ratification et mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA : politiques publiques pour une intégration commerciale réussie et numérisation visant à stimuler la diversification économique, favoriser la compétitivité industrielle et soutenir la création d'emplois
- La ZLECA - un catalyseur pour l'investissement - table ronde du secteur privé
- Facilitation du commerce pour libérer le potentiel de la ZLECA pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
- Stimuler le secteur manufacturier au sein de la ZLECA : le cas des chaînes de valeur de l'industrie pharmaceutique

Séances de groupes :

- Mettre la ZLECA au service des États membres de la CEDEAO
- Mettre la ZLECA au service des États membres de la CEEAC
- Table ronde sur l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes
- La ZLECA, la société civile et les partenaires de développement

3.2. Que faut-il en attendre ?

Solutions : Des occasions d'établir des liens avec des dirigeants et des experts afin de traduire des idées en solutions performantes pour la transformation socioéconomique de l'Afrique.

Visibilité : Des plateformes permettant d'accéder à des notes d'orientation, des méthodologies et des outils de pointe fondés sur des données factuelles afin d'étayer le partage des succès de la ZLECA.



Union
Africaine



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Opportunités : Des séances qui encouragent les participants à approfondir leurs réflexions et à explorer de nouvelles opportunités sur le nouveau marché continental.

Impact : Des recommandations sur la manière d'utiliser la ZLECA comme un moyen d'action propre à changer et à influencer positivement les économies africaines.

Valeur : Des espaces pour des discussions multipartites animées et interactives, l'accès à des contenus attrayants et des possibilités de réseautage intra-africain.

Réseautage : Des possibilités de participer à des tables rondes et à des séances plénières de haut niveau tout en dialoguant avec des acteurs de divers secteurs.